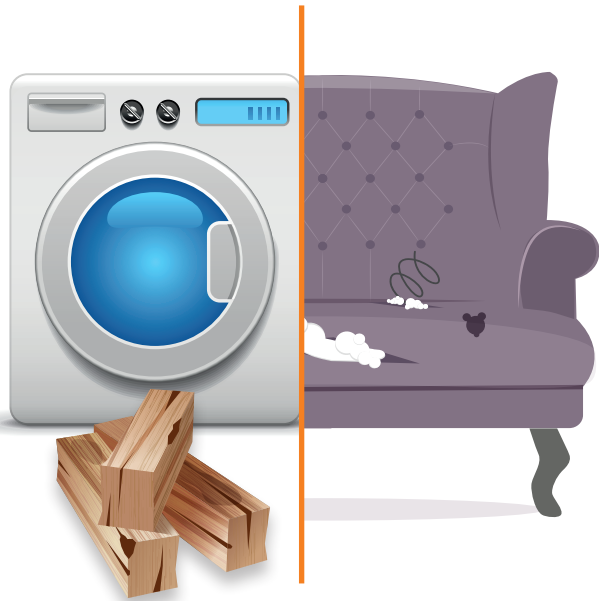


COLLECTE DES ENCOMBRANTS



☎ 311    /ArrSaintLaurent



ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/collectes

L'arrondissement de Saint-Laurent offre à ses résidents une collecte leur permettant de se départir de leurs résidus et articles encombrants.

Cette collecte a lieu une fois par mois, selon le calendrier établi pour chaque secteur de collecte.

Puisqu'ils sont chargés dans deux camions différents selon leur type, les encombrants doivent être déposés en **deux piles distinctes** en vue de leur collecte.

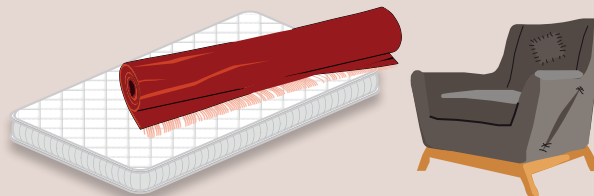
1 Encombrants non rembourrés et résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

- Meubles et objets volumineux faits de bois, de métal ou de tout autre matériau recyclable (ex. : tables, chaises, commodes et bibliothèques)
- Appareils électroménagers (excluant les réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs)
- Toilettes, baignoires et éviers
- Bois de construction (exempt de clous ou de vis)
- Briques, mortier, céramique et verre plat
- Matériaux de revêtement et panneaux de gypse
- Plastiques rigides et gros cartons



2 Encombrants rembourrés

- Meubles rembourrés (ex.: sofas, fauteuils et chaises)
- Matelas, sommiers et tapis



Penser au réemploi

Les articles en bonne condition peuvent être utiles à d'autres personnes dans la communauté. Il est suggéré de les donner à des organismes ou à des entreprises qui en assureront le réemploi.

ville.montreal.qc.ca/reemploi

Matières refusées

Les ordures ménagères, les matières organiques et les résidus verts doivent être déposés uniquement dans les collectes prévues pour ces types de matières.

Les appareils contenant des gaz réfrigérants (ex. : réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs) font l'objet d'une collecte spéciale par l'arrondissement. Une demande doit être faite en composant le 311.

Les matières et articles suivants ne sont acceptés dans aucune des collectes de l'arrondissement et doivent être apportés dans un écocentre :

- Pneus
- Résidus domestiques dangereux (ex. : peinture, huile usée, produits de nettoyage, piles, pesticides, chlore, solvants, aérosols, tubes et ampoules fluorescents)
- Produits électroniques (ex. : téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, systèmes audio, lecteurs DVD et cellulaires)



Écocentre de Saint-Laurent

3535, rue Sartelon
514 872-0384

ville.montreal.qc.ca/ecocentres